

École secondaire de la Cité



Conseil d'établissement 2022-2023

CE-22-23-PV-04

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité tenue le lundi 8 mai à 18 h 45 à la bibliothèque.

Présences

Parents :
Madame Andréanne Bouchard
Monsieur Éric Duguay
Monsieur Olivier Lancereau
Monsieur Karyl Chouinard-Apollon

Personnel de l'école : Madame Isabelle Desmeules, directrice
Madame Anne Thibault, enseignante
Madame Hélène Tremblay, tech. en organisation scolaire
Monsieur Mario Boivin, enseignant

Absent (s) :
Madame Mélissa Dumontier, enseignante
Madame Marie-Pier Lemelin, enseignante
Madame Laurence Simard

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Andréanne Bouchard fait la lecture de l'ordre du jour.

Points statutaires

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023
3. Suivi au procès-verbal
4. Questions et interventions du public
5. Les bons coups

Points de décision

6. Grille-matières 2023-2024
7. Contenus orientation scolaire (COSP)
8. Projet École distinctive en alimentation durable
9. Contribution volontaire au concert de musique du 4 mai
10. Activité de financement pour les classes de CPFC
11. Financement pour l'aménagement du local calme
12. Commandite de Pizzeria Salvatore

- 13. Gel d'horaire au mois de juin 2023
- 14. Aménagement de l'horaire du 9 juin
- 15. Aménagement de l'horaire du 22 juin
- 16. Règles de conduite 2023-2024
- 17. Activités et sorties éducatives

Points d'information

- 18. Comité de parents
- 19. Mot de la présidente
- 20. Représentant de la communauté
- 21. Informations de la direction
 - 21.1 Studio de photographie scolaire
 - 21.2 _____

- 22. Autres sujets à l'étude
- 23. Levée de l'assemblée

CE-22-23-25 Il est proposé par Monsieur Karyl Chouinard-Apollon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023

Tous les membres ayant pris connaissance du procès-verbal, celui-ci est adopté.

CE-22-23-26 Il est proposé par Monsieur Éric Duguay d'adopter le procès-verbal du 13 février 2023.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Suivi au procès-verbal

Les contenus en sexualité seront présentés aux mandats régionaux et DIMS dès l'an prochain.

4. Questions et interventions du public

David Labrecque, père d'un élève au secteur des mandats régionaux demande pourquoi notre école n'offre pas un service de surveillance après l'école.

La présidente explique que ce n'est pas le mandat de l'école d'offrir un tel service et que ça relève du ministère de la Famille. L'école a déjà entrepris des démarches l'an dernier pour tenter d'appuyer les parents qui ont besoin de ce service mais rien n'a abouti.

5. Les bons coups

La fête de l'hiver avec ses stations d'activités extérieures.

La cabane à sucre au secteur des mandats.

L'exposition au Grand Marché faite par les élèves immigrants et chapeauté par Motivation Jeunesse.

Le vernissage et l'exposition au palais Montcalm du projet « De l'art et de la science, émergea la musique ».

Cinq élèves de l'école participeront au camp d'été en cuisine de l'INAF.

Un 3^e groupe de francisation a été ouvert à l'école en mars.

Une douzaine d'employés de l'école participeront au défi du Cap-Blanc organisé par Motivation Jeunesse.

Le concert de musique et le fait que les élèves des secteurs des mandats et de la DIMS ont pu assister à la répétition durant la journée.

6. Grille-matières 2023-2024

Madame Desmeules présente les différentes grilles-matières pour 2023-2024.

CE-22-23-27 Il est proposé par monsieur Mario Boivin d'adopter les grilles-matières telles que présentées.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Contenu orientation scolaire (COSP)

Madame Desmeules présente les contenus en orientation scolaire. Les enseignants, la conseillère en orientation et l'AVSEC donnent des ateliers, offrent des visites d'école professionnelle, etc.

CE-22-23-28 Il est proposé par monsieur Karyl Chouinard-Apollon d'accepter les contenus en orientation scolaire tels que présentés.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Projet École distinctive en alimentation durable

Pour redéfinir notre identité, sensibiliser les jeunes à une saine alimentation, développer un sentiment d'appartenance à notre école, etc., un nouveau projet en collaboration avec INAF sera mis en œuvre dès l'an prochain. Nous désirons réouvrir la cafétéria deux midis par semaine en vendant des paninis, smoothies, etc. Faire découvrir aux jeunes des métiers en lien avec l'alimentation de la production au service. Des stagiaires qui étudient en nutrition viendraient donner des ateliers à l'école. On vise également un partenariat avec le Grand Marché et la Tablee des chefs.

CE-22-23-29 Il est proposé par monsieur Olivier Lancereau d'adopter le projet École distinctive en alimentation durable tel que présenté.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Contribution volontaire au concert de musique du 4 mai

L'enseignant de musique propose de récolter les dons lors du concert de musique. Ces dons serviront à payer l'inscription de l'école à un festival de musique l'an prochain ou à acheter du matériel de musique selon la somme qui sera amassée.

CE-22-23-30 Il est proposé par madame Andréanne Bouchard d'adopter la contribution volontaire au spectacle de musique.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Activité de financement pour les classes de CPFC

Le spectacle d'humour de Sylvain Larocque qui était prévu en mai 2020 aura finalement lieu le 15 juin à l'auditorium. Les fonds amassés par la vente de billets et de collations serviront à payer des activités et/ou du matériel scolaire aux jeunes des groupes de CPFC.

CE-22-23-31 Il est proposé par monsieur Mario Boivin d'adopter l'activité de financement tel que proposée.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Financement pour l'aménagement du local calme

Madame Sandra Veilleux est allée chercher divers financements pour l'aménagement du local calme de l'école : Chevaliers de Colomb (2500\$), le député Sol Zanetti (2500\$), Desjardins (1875\$), 100% aliments québécois (15 000\$), et Les enfants formidables (11 750\$). Les ressources matérielles ont fabriqué gracieusement certains articles du mobilier.

CE-22-23-32 Il est proposé par madame Andréanne Bouchard d'adopter le financement pour l'aménagement du local.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

12. Commandite de Pizzeria Salvatore

En février dernier, nous avons appris que l'école a été sélectionnée pour recevoir la commandite provenant de la « Journée de remerciement » de pizza Salvatore. Nous avons donc l'équivalent de 1245.93\$ qui nous sera remis sous forme de pizzas.

CE-22-23-33 Il est proposé par monsieur Karyl Chouinard-Apollon d'adopter la commandite telle que présentée.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

13. Gel d'horaire au mois de juin 2023

Madame Desmeules présente la période ciblée du gel d'horaire en juin pour la période des examens. Du 15 au 22 juin pour les élèves du régulier et du 19 au 22 juin pour les classes d'accueil.

CE-22-23-34 Il est proposé par monsieur Mario Boivin d'adopter le gel d'horaire tel que présenté.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

14. Aménagement de l'horaire du 9 juin

La journée du 9 juin sera une journée d'activités estivales. Les jeunes dîneront en compagnie des enseignants. Les activités se termineront à 13h30. À valider pour l'heure de départ en transport des jeunes du CPFC.

CE-22-23-35 Il est proposé par monsieur Karyl Chouinard-Apollon d'adopter l'aménagement de l'horaire que présenté.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

15. Aménagement de l'horaire du 22 juin

La journée du 22 juin sera une journée d'activités spéciales au secteur des mandats régionaux, de la DIMS et du CPFC. Les jeunes dîneront en compagnie des enseignants. Les jeunes quitteront en autobus entre 13h00 et 13h30.

CE-22-23-36 Il est proposé par madame Anne Thibault d'adopter l'aménagement de l'horaire que présenté.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

16. Règles de conduite 2023-2024

Les règles de conduite pour la prochaine année sont présentées. Quelques questionnements et commentaires sont apportés par les membres.

CE-22-23-37 Il est proposé par madame Hélène Tremblay d'adopter les règles de vie telles que présentées.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

17. Activités et sorties éducatives

- Sortie au parc de la chute Montmorency le 25 mai pour le groupe de 2^e secondaire de Citétic.
- Le 10 mai, sortie à la piscine du patro Roc-Amadour et en mai, quilles et pique-nique au domaine de Maizerets pour le groupe d'Annick Lavoie. Ce groupe ira également au camp Cité-Joie les 14 et 15 juin. Une reprise de temps est demandée le 16 juin.
- Villa des jeunes pour les groupes de CPFC les 9 mai et 2 juin.
- Mélissa Dumontier : laboratoire Octet pour un enregistrement de podcast, expo-sciences sur les animaux et pique-nique au Grand Marché.
- DIMS : sortie au camp Le Saisonnier le 6 juin, pique-nique sur les plaines, visite de la tour Martello et crème glacée et sortie au cinéma Cartier.

CE-22-23-38 Il est proposé par madame Anne Thibault d'adopter les activités telles que présentées.

CE-22-23-39 Il est proposé par monsieur Olivier Lancereau d'adopter la reprise de temps pour la sortie au camp Saisonnier.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

18. Comité de parents

Aucune information à communiquer.

19. Mot de la présidente

Aucune information à communiquer.

20. Représentant de la communauté

Nous aurons un partenaire de la communauté, Madame Paule Lévesque qui travaille aux petites lucioles. Le centre multiethnique est intéressé mais on doit les relancer l'an prochain.

21. Informations de la direction

Studio de photographie scolaire : Nous avons eu des problèmes avec le studio avec qui nous avons fait affaire cette année. Nous sommes à la recherche d'un nouveau photographe mais est-ce vraiment nécessaire la prise de photo individuelle au secondaire pour vendre aux parents ?

22. Autres sujets à l'étude

Mario Boivin nous informe que nous sommes la meilleure école au Canada (5 provinces participantes) à avoir répondu au sondage COMPASS qui recense les habitudes de vie des jeunes. 97% des élèves de notre école ont complété le sondage.

23. Levée de l'assemblée

CE-22-23-40 Madame Andréanne Bouchard propose la levée de la séance à 21 h 00.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Madame Andréanne Bouchard
Présidente

Madame Hélène Tremblay
Secrétaire

Isabelle Desmeules
Directrice